

FONCTION PUBLIQUE

La MFP publie la nouvelle enquête Santé de son Observatoire des fragilités sociales

Dans la droite ligne de ses travaux passés, la MFP publie la deuxième édition de son enquête réalisée avec l'Institut Harris Interactive. Ce nouveau volet met en lumière la prévalence des fragilités sociales qui touche durablement les personnels publics, notamment en pleine période de crise sanitaire où les tensions s'accroissent.

Des fragilités sociales profondément ancrées dans la Fonction publique

Croisés avec la première enquête, les résultats de 2021, confortent les éclairages de 2018 sur les problématiques à prendre en compte par les pouvoirs publics, notamment dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire en cours.

Près de la moitié des agents publics ressentent pour les années à venir un poids accru de leur travail sur leur santé (47%). La question de la santé au travail est considérée comme un sujet d'importance pour les agents et ils sont 44% à attendre des engagements de leur employeur pour la faire évoluer. Le fort ressenti au niveau de la fatigue, du stress, des douleurs physiques, la faible fréquence des visites médicales ou les difficiles conditions d'exercice des personnels hospitaliers notamment restent encore des points noirs en la matière.

Une aspiration pour une réforme protectrice envers les retraités

Comme en 2018, 44% des agents se déclarent mal informés sur les questions de protection sociale et les enjeux de santé au travail. Cela est d'autant plus étonnant que les textes réglementaires qui régiront demain leur protection sociale sont en cours de négociation. Mais les résultats sont éloquentes : moins d'un agent sur trois déclare avoir eu connaissance des changements à venir.

Par ailleurs, dans ce panel, les réponses sont inflexibles concernant les personnels retraités : près de 9 agents actifs sur 10 soutiennent fermement une réforme protectrice aussi bien pour les actifs que pour les retraités.

C'est un point qu'il ne sera pas possible d'occulter ni pour la Fonction publique ni pour le secteur privé où les personnels retraités paient seuls des cotisations souvent élevées pour pouvoir accéder à des garanties complémentaires suffisamment protectrices.

L'urgence de construire des réponses structurelles

Malgré les fragilités confortées, 83% des agents publics se déclarent satisfaits de leur activité professionnelle. Aussi, il est important d'agir pour éviter que ce ressenti se dégrade au fil des années, au risque d'affaiblir durablement le service public de notre pays. D'ailleurs, les résultats apportent quelques nuances quand les agents sont interrogés sur leur envie de continuer à exercer dans le service public : les réponses tendent à s'affaiblir pour 30% d'entre eux. Des solutions structurelles doivent être apportées aux fragilités actuelles, et cela, indépendamment du calendrier électoral.

C'est pourquoi la MFP milite en faveur d'une réforme qui réponde aux besoins sociaux des agents publics, tant actifs que retraités, dans une logique solidaire et équitable, construite sur les atouts du modèle mutualiste global et solidaire. L'ambition de l'Union, notamment au travers du Pacte Santé Service Public, est de porter à la connaissance du plus grand nombre les enjeux de Santé des agents publics et les conséquences de la réforme dont de nombreux points de mise en oeuvre doivent encore être négociés et tranchés par les pouvoirs publics.

**Consultez ici les résultats de l'enquête MFP :
Harris Interactive 2021 sur les fragilités sociales dans la Fonction publique.**

Retrouvons ensemble le Pacte Santé Service public